



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

CONSEIL MUNICIPAL
séance du jeudi 25 septembre 2008

39-01 SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ- INSTAURATION D'UN DROIT DE PRÉEMPTION SUR LES FONDS ARTISANAUX, LES FONDS DE COMMERCE ET LES BAUX COMMERCIAUX - FIXATION DU PÉRIMÈTRE - DÉLÉGATION AU MAIRE

Au-delà des données incompréhensibles du rapport annexé, par exemple : « depuis 1999 la population des ménages a diminué de 327 personnes soit une baisse de 0,5% mais la commune compte 1 216 ménages en plus soit une augmentation de 3,6% »

Par ailleurs, le Palais des congrès figure dans les équipements structurant !

Nous ne voterons pas ce rapport car cela ne peut se décider par une simple délégation du maire.

Nous sommes sur un sujet sensible avec comme seul cadre un périmètre défini, le droit de préemption devra être utilisé avec beaucoup de prudence dans la transparence et la concertation, c'est pour cela que nous souhaitons l'instauration d'une commission d'élus siégeant auprès de monsieur le maire.

39-02 FISAC - OPERATION URBAINE SUR JUAN LES PINS - LANCEMENT D'UNE ETUDE PREALABLE - COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE ET DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL -

Nous avons maintenant une certaine pratique du FISAC et nous pensons que son utilisation est une solution positive pour le commerce de proximité dans une commune qui a un taux important de grandes et moyennes surfaces.

Fort des deux FISAC déjà initiés, nous faisons une proposition qui nous semble acceptable : inclure dans le Comité de pilotage un représentant des syndicats de salariés qui pourrait par exemple être choisi en fonction du résultat des élections prud'homales qui ont lieu dans quelques semaines.

Cela ne bouleversera pas l'équilibre originel et apportera une vision jusque là absente de ces organismes.

.....

En cas de refus nous sommes prêts à céder la place d'élus de notre groupe afin que les salariés soient représentés.